RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00862
Numéro SIREN : 419 008 727
Nom ou dénomination : ADEC

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 5595

ADEC
Société par actions simplifiée
au capital de 7 623 euros
Siège social : 12 Boulevard de Chinon
37300 JOUE LES TOURS
419.008.727 RCS TOURS

2018005595

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
19 JUIN 2018
GREFFE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLE S
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Bon pour copie conforme,
Le Président, Monsieur Christian CHATEAU

cerfa N° 10937*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ADEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 12, Boulevard de Chinon 37300 JOUE LES TOURS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 9 0 0 8 7 2 7 0 0 0 4 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2017 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 943	AG	8 103	840
	Fonds commercial (1)	AH	6 000	AI		6 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 157	AS	16 509	3 648
	Autres immobilisations corporelles	AT	370 301	AU	185 664	184 637
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	222 496	CV		222 496
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	13 500	BG		13 500
	Autres immobilisations financières*	BH	45 753	BI		45 753
	TOTAL (II)	BJ	687 150	BK	210 276	476 874
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	162 378	BM		162 378
	En cours de production de biens	BN	2 388	BO		2 388
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 929	BW		4 929
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	479 490	BY	844	478 647
	Autres créances (3)	BZ	98 903	CA		98 903
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	70 821	CE		70 821
	Disponibilités	CF	133 111	CG		133 111
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 524	CI		42 524
	TOTAL (III)	CJ	994 545	CK	844	993 702
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 681 696	1A	211 120	1 470 576

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ADEC

Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 923
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 363
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	575 713
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-3 991
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	588 630
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	217 560
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 758
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	419
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	253 573
	Dettes fiscales et sociales	DY	205 433
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	19 352
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	183 850
	TOTAL (IV)	EC	881 945
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 470 576
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	715 851
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 - SD 2018

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SAS ADEC

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	70
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 309 848
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 313 839
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-3 991

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 696
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 432
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	70	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*22

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052 - SD 2018

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ADEC

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	~~Ventes de marchandises *~~	FA	15 455	FB		FC	15 455
	Production vendue { biens *	FD	966	FE		FF	966
	Production vendue { services *	FG	2 261 645	FH	30 439	FI	2 292 084
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 278 065	FK	30 439	FL	2 308 504
	Production stockée *					FM	-36 251
	Production immobilisée *					FN	12 396
	Subventions d'exploitation					FO	1 978
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	21 151
	Autres Produits (1) (11)					FQ	22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 307 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	6 426
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	537 244
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-27 029
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	850 306
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 401
	Salaires et traitements *					FY	641 210
	Charges sociales (10)					FZ	227 365
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	46 510
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5 650
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 310 083
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-2 283
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 581
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	467
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 048
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 686
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 686
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-1 639
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-3 921

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon les principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 –ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, des remises et des escomptes de règlements obtenus.

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	13.4	1.5		14.9
Corporelles	323.10	89	21.6	390.50
Financières	281.70	0	0	281.70
TOTAL	618.20	90.5	21.6	687.1

Le règlement sur les actifs ne trouve pas à s'appliquer dans la mesure où les immobilisations de la SAS ne sont pas décomposables.

Commentaires

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond à :

-acquisition de logiciels 1.5 K€

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond à :

- des aménagements et agencement 76 K€
- du matériel informatique 11.2 K€
- du matériel et outillage 1.6 K€

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- du matériel et outillage	20.2 K€
- des agencements	199.3 K€
- du matériel de transport	110 K€
- du matériel de bureau et informatique	39.8 K€
- du mobilier	21 K€

NOTE 3 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	6.4	1.7		8.1
Corporelles	157.3	44.8	0	202.1
TOTAL	163.7	46.5	0	210.2

La référence retenue pour la détermination des durées d'amortissement est la durée d'usage.

Commentaires
Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- matériel et outillage	3 ans
- agencements, installations	5 ans
- matériel de transport	3 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ans
- mobilier	5 ans

NOTE 4 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont valorisés au prix d'achat frais accessoires inclus selon la méthode FIFO. Les produits fabriqués et encours sont valorisés à leur coût de revient.

NOTE 5 – CREANCES

Echéance des créances
Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Commentaires
Les charges constatées d'avance (42.5 K€) sont constituées de charges d'exploitation dont notamment de publicité (10.9 K€) et d'achat de matériel (24.9 K€).

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 7 622,45 €uros, divisé en 500 parts entièrement libérées et de même droit.

NOTE 7 – PROVISION

Mouvement de l'exercice

	Valeur brute Ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute Clôture
Pour risques et charges	1.1	0	1.1	0
TOTAL	1.1	0	1.1	0

NOTE 8 – DETTES

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Ech.- 1 an	Ech. de 1 à 5 ans	Ech. + 5 ans
financières	219	53	138	28
d'exploitation	254	254		
fiscales et sociales	205	205		
autres dettes	19	19		
Produits Constatés d'Avances	184	184		
TOTAL	881	715	138	28

Commentaires

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- fournisseurs (charges d'exploitation)	22
- dettes sociales	58
- dettes fiscales	2

	82
	===

Les produits constatés d'avances représentent 184 K€ soit 53 K€ pour les prestations de Maintenance, 19 K€ pour les prestations de télésurveillance et 112 K€ correspondant aux prestations et dépannages réalisés sur Paris (pour 21K€), Tours (pour 89K€) et Le Mans (1 K€).

Le poste des produits à recevoir comptabilisés sont les suivants :

-remboursement de l'assurance en attente suite à un sinistre	0.2
- les factures à établir	12

	12.2
	====

NOTE 9 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La société établit et enregistre les situations au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les travaux non facturés à la clôture sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement en tenant compte de la marge réalisé.

NOTE 10 – CREDIT D'IMPOT DE COMPETITIVITE ET DE L'EMPLOI

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2017, le CICE s'élève à 31 K €uros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

NOTE 11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant prévisionnel des indemnités de fin de carrière est non significatif.

La société a nanti des titres de participation de la société Alausys en garantie de l'emprunt souscrit auprès du crédit mutuel pour 230 K€.

NOTE 12 – FILLIALES, PARTICIPATION ET ENTREPRISES LIES

Voir tableau en page suivante

Commentaires

Les titres sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est calculée en fonction de la situation nette des sociétés détenus mais aussi en fonction des perspectives d'activités et de résultats des filiales.
Les évaluations pratiquées à la clôture 31/12/2017 n'ont pas mis en évidence de provision à pratiquer sur les titres de participation.

En milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfices ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Filiales Françaises *A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus*											
Alausys *28 rue Eugène Freyssinet – Rue Auguste Perret* *17 140 LAGORD*	*151*	*49.9*	*100%*	*222*	*222*	*0*	*0*	*0*	*-8.3*	*0*	*Clôture de l'exercice au 30 Juin 2017*

ADEC

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AUREO

ADEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 623 Euros

Siège social : 12 Boulevard de Chinon – 37300 JOUE-LES-TOURS

RCS TOURS 419 008 727

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 12

AUREO

AUREO

ADEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 623 Euros

Siège social : 12 Boulevard de Chinon – 37300 JOUE-LES-TOURS

RCS TOURS 419 008 727

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'assemblée générale de la société ADEC,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

AUREO - S.E.L.A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Orléans au Capital de 22.000 €
Siège Social : 56, Avenue Marcel Dassault • BP 21641 • 37206 TOURS cedex • Tél. 02 47 64 36 00 • Fax 02 47 61 68 90 • RCS TOURS 410 473 177

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOURS, le 30 mai 2018

AURĒO
Commissaire aux Comptes
Représentée par Damien TESTÉ

SAS ADEC

BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 943.00	8 103.01	839.99	1 047.02
Fonds commercial (1)	6 000.00		6 000.00	6 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	20 157.18	16 509.33	3 647.85	3 391.78
Autres immobilisations corporelles	370 300.55	185 663.98	184 636.57	140 806.06
Immobilisations corporelles en cours				21 570.96
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	222 496.00		222 496.00	222 496.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 500.00		13 500.00	13 500.00
Autres immobilisations financières	45 753.36		45 753.36	45 730.15
TOTAL (I)	**687 150.09**	**210 276.32**	**476 873.77**	**454 541.97**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	162 378.32		162 378.32	135 349.10
En-cours de production (biens et services)	2 388.18		2 388.18	38 638.99
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 929.48		4 929.48	5 582.60
Créances				
Clients (3)	466 871.92		466 871.92	373 508.22
Clients douteux, litigieux (3)	1 012.27	843.56	168.71	1 295.30
Clients Factures à établir (3)	11 606.18		11 606.18	17 938.69
Personnel et comptes rattachés (3)	500.00		500.00	1 938.12
Créances fiscales et sociales (3)	74 823.54		74 823.54	59 955.68
Autres créances (3)	20 034.85		20 034.85	20 243.44
Débiteurs divers (3)	3 544.52		3 544.52	16 861.38
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	70 820.88		70 820.88	70 353.63
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	133 110.85		133 110.85	389 342.11
Charges constatées d'avance (3)	42 524.42		42 524.42	31 112.14
TOTAL (II)	**994 545.41**	**843.56**	**993 701.85**	**1 162 119.40**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**1 681 695.50**	**211 119.88**	**1 470 575.62**	**1 616 661.37**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

SAS ADEC

BILAN BIC - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622.45)	7 622.45	7 622.45
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 922.59	7 922.59
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 363.36	1 363.36
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	575 713.20	543 290.87
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**-3 991.28**	**32 422.33**
SITUATION NETTE	588 630.32	592 621.60
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**588 630.32**	**592 621.60**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		1 086.00
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		**1 086.00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	217 560.23	257 144.94
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 757.85	8 955.77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	418.80	
Fournisseurs	231 740.44	391 426.11
Fournisseurs, factures non parvenues	21 832.81	19 567.30
Dettes fiscales et sociales	205 433.45	187 184.86
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	19 351.50	12 464.05
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	183 850.22	146 210.74
TOTAL (III)	**881 945.30**	**1 022 953.77**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**1 470 575.62**	**1 616 661.37**
(1) Dont à plus d'un an	*165 675.20*	*205 568.65*
(1) Dont à moins d'un an	*715 851.30*	*817 385.00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

SAS ADEC

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	15 454.69	109 317.89	-93 863.20	-85.86
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)	2 293 049.54	2 957 581.67	-664 532.13	-22.47
dont à l'exportation : 30 438.86				
Montant net du chiffre d'affaires	**2 308 504.23**	**3 066 899.56**	**-758 395.33**	**-24.73**
Production stockée	-36 250.81	20 686.54	-56 937.35	-275.24
Production immobilisée	12 396.27	26 758.30	-14 362.03	-53.67
Subventions d'exploitation	1 977.78	1 383.34	594.44	42.97
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 150.76	10 617.38	10 533.38	99.21
Autres produits	21.84	3 849.55	-3 827.71	-99.43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**2 307 800.07**	**3 130 194.67**	**-822 394.60**	**-26.27**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	6 426.39	80 285.62	-73 859.23	-92.00
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	537 244.34	926 790.09	-389 545.75	-42.03
Variation de stocks	-27 029.22	-45 406.57	18 377.35	40.47
Autres achats et charges externes	850 305.97	1 163 955.47	-313 649.50	-26.95
Impôts, taxes et versements assimilés	22 401.18	25 514.81	-3 113.63	-12.20
Salaires et traitements	641 209.99	659 079.82	-17 869.83	-2.71
Charges sociales	227 364.55	235 492.55	-8 128.00	-3.45
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	46 509.87	42 101.45	4 408.42	10.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		6 476.50	-6 476.50	-100.00
Dotations aux provisions		1 086.00	-1 086.00	-100.00
Autres charges	5 649.86	809.28	4 840.58	598.13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 310 082.93**	**3 096 185.02**	**-786 102.09**	**-25.39**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-2 282.86**	**34 009.65**	**-36 292.51**	**-106.71**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée **(III)**				
Perte ou bénéfice transféré **(IV)**				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		*162.00*		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

SAS ADEC

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)	1 580.51	1 556.36	24.15	1.55
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	467.25	327.38	139.87	42.72
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change		856.12	-856.12	-100.00
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2 047.76**	**2 739.86**	**-692.10**	**-25.26**
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 686.38	2 325.18	1 361.20	58.54
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**3 686.38**	**2 325.18**	**1 361.20**	**58.54**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-1 638.62**	**414.68**	**-2 053.30**	**-495.15**
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-3 921.48**	**34 424.33**	**-38 345.81**	**-111.39**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	69.80	429.00	-359.20	-83.73
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**69.80**	**429.00**	**-359.20**	**-83.73**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-69.80**	**-429.00**	**359.20**	**83.73**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)		1 573.00	-1 573.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 309 847.83**	**3 132 934.53**	**-823 086.70**	**-26.27**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 313 839.11**	**3 100 512.20**	**-786 673.09**	**-25.37**
Bénéfice ou Perte	**-3 991.28**	**32 422.33**	**-36 413.61**	**-112.31**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon les principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 –ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, des remises et des escomptes de règlements obtenus.

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	13.4	1.5		14.9
Corporelles	323.10	89	21.6	390.50
Financières	281.70	0	0	281.70
TOTAL	618.20	90.5	21.6	687.1

Le règlement sur les actifs ne trouve pas à s'appliquer dans la mesure où les immobilisations de la SAS ne sont pas décomposables.

Commentaires

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond à :

-acquisition de logiciels 1.5 K€

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond à :

- des aménagements et agencement 76 K€
- du matériel informatique 11.2 K€
- du matériel et outillage 1.6 K€

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de :

- du matériel et outillage	20.2 K€
- des agencements	199.3 K€
- du matériel de transport	110 K€
- du matériel de bureau et informatique	39.8 K€
- du mobilier	21 K€

NOTE 3 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	6.4	1.7		8.1
Corporelles	157.3	44.8	0	202.1
TOTAL	163.7	46.5	0	210.2

La référence retenue pour la détermination des durées d'amortissement est la durée d'usage.

Commentaires
Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- matériel et outillage	3 ans
- agencements, installations	5 ans
- matériel de transport	3 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ans
- mobilier	5 ans

NOTE 4 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont valorisés au prix d'achat frais accessoires inclus selon la méthode FIFO. Les produits fabriqués et encours sont valorisés à leur coût de revient.

NOTE 5 – CREANCES

Echéance des créances
Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

Commentaires
Les charges constatées d'avance (42.5 K€) sont constituées de charges d'exploitation dont notamment de publicité (10.9 K€) et d'achat de matériel (24.9 K€).

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 7 622,45 €uros, divisé en 500 parts entièrement libérées et de même droit.

NOTE 7 – PROVISION

Mouvement de l'exercice

	Valeur brute Ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute Clôture
Pour risques et charges	1.1	0	1.1	0
TOTAL	1.1	0	1.1	0

NOTE 8 – DETTES

Echéances des dettes

Les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Ech.- 1 an	Ech. de 1 à 5 ans	Ech. + 5 ans
financières	219	53	138	28
d'exploitation	254	254		
fiscales et sociales	205	205		
autres dettes	19	19		
Produits Constatés d'Avances	184	184		
TOTAL	881	715	138	28

Commentaires

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- fournisseurs (charges d'exploitation)	22
- dettes sociales	58
- dettes fiscales	2

	82
	===

Les produits constatés d'avances représentent 184 K€ soit 53 K€ pour les prestations de Maintenance, 19 K€ pour les prestations de télésurveillance et 112 K€ correspondant aux prestations et dépannages réalisés sur Paris (pour 21K€), Tours (pour 89K€) et Le Mans (1 K€).

Le poste des produits à recevoir comptabilisés sont les suivants :

-remboursement de l'assurance en attente suite à un sinistre	0.2
- les factures à établir	12

	12.2
	====

NOTE 9 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La société établit et enregistre les situations au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les travaux non facturés à la clôture sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement en tenant compte de la marge réalisé.

NOTE 10 – CREDIT D'IMPOT DE COMPETITIVITE ET DE L'EMPLOI

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2017, le CICE s'élève à 31 K €uros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

NOTE 11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant prévisionnel des indemnités de fin de carrière est non significatif.

La société a nanti des titres de participation de la société Alausys en garantie de l'emprunt souscrit auprès du crédit mutuel pour 230 K€.

NOTE 12 – FILLIALES, PARTICIPATION ET ENTREPRISES LIES

Voir tableau en page suivante

Commentaires

Les titres sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est calculée en fonction de la situation nette des sociétés détenus mais aussi en fonction des perspectives d'activités et de résultats des filiales.
Les évaluations pratiquées à la clôture 31/12/2017 n'ont pas mis en évidence de provision à pratiquer sur les titres de participation.

En milliers d'euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfices ou pertes du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Filiales Françaises *A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus*											
Alausys 28 rue Eugène Freyssinet – Rue Auguste Perret 17 140 LAGORD	*151*	*49.9*	*100%*	*222*	*222*	*0*	*0*	*0*	*-8.3*	*0*	*Clôture de l'exercice au 30 Juin 2017*

ADEC
Société par actions simplifiée
au capital de 7 623 euros
Siège social : 12 Boulevard de Chinon
37300 JOUE LES TOURS
419.008.727 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 14 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de 3.991,28 euros, de la manière suivante :

Origine :
Résultat déficitaire de l'exercice : - 3.991,28 euros

Affectation :
Prélèvement sur le compte « autres réserves » : -3.991,28 euros
Lequel compte présenterait un solde créditeur de 571.721,92 euros.

Le montant des capitaux propres après affectation du résultat s'élèverait à la somme de 588.630,32 euros pour un capital social de 7.623 €uros.

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués en euros	
31 décembre 2016			
31 décembre 2015	25.843		
31 décembre 2014			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.
Bon pour copie conforme,
Le Président, **Monsieur Christian CHATEAU**